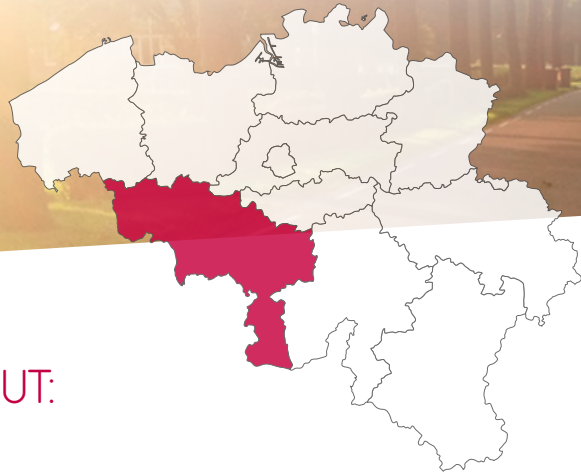




Étude Finances Locales 2018



COMMUNES DE LA PROVINCE DE HAINAUT: BUDGETS 2018 ET ÉVOLUTION SUR LES 6 DERNIÈRES ANNÉES

Fidèle à la tradition, Belfius Banque présente son état des lieux des finances locales. Une étude qui, cette année, porte non seulement sur les budgets communaux 2018 mais s'attache également, à la veille des élections d'octobre, à dresser l'évolution des finances locales au cours de la mandature qui s'achève.

En complément du dossier de presse relatif à l'ensemble des pouvoirs locaux des trois Régions du pays, Belfius a également procédé à une analyse détaillée des finances communales à l'échelle provinciale.

Parmi les chiffres et tendances pour les communes de la province de Hainaut, épinglons notamment:

- > La province du Hainaut compte 69 communes qui abritent 1.339.562 habitants, soit 37% de la population wallonne.
- > Pour 2018, les communes de la province ont inscrit à leur budget initial un montant total de **dépenses ordinaires** à l'exercice propre correspondant à **1.487EUR par habitant** (moyenne régionale: 1.469 EUR par habitant). Depuis le début de la présente mandature, les dépenses ordinaires des communes de la province de Hainaut ont progressé à un rythme très modéré de +1,0% par an en moyenne, soit un taux de croissance inférieur à la moyenne des communes wallonnes (+2,0%).
- > Les **dépenses de personnel** (hors personnel enseignant) budgétisées pour 2018 s'élèvent à **586 EUR par habitant** (moyenne régionale: 575 EUR/hab.). Au cours de la législature, cette catégorie de dépenses, qui est proportionnellement la plus importante dans les budgets communaux, a diminué de l'ordre de -0,8% par an en moyenne (moyenne régionale: +0,5%).
- > Depuis la constitution des zones de police et plus récemment des zones de secours, les **dépenses de transfert** occupent une place déterminante dans les budgets des communes wallonnes (plus de 30% des dépenses totales). Ces transferts constituent par ordre d'importance la deuxième catégorie de dépenses ordinaires.
- > La dotation que les communes de la province de Hainaut ont budgétisée en 2018 pour équilibrer le budget de leur **CPAS** représente en moyenne **159 EUR par habitant**. Depuis le début de la mandature, les dépenses communales en faveur du CPAS ont évolué selon un rythme très modéré de +0,9% par an en moyenne en province de Hainaut, contre 2,8% pour l'ensemble de la Wallonie.
- > Les communes consacrent également des moyens importants à la politique de sécurité, que ce soit au travers de la dotation à leur zone de police, ou de la zone de secours. C'est ainsi que les communes hennuyères consacrent en moyenne **156 EUR par habitant à leur zone de police et 61 EUR par habitant à leur zone de secours** (moyenne régionale: respectivement 135 EUR/hab. et 57 EUR/hab.). À noter que ces dépenses présentent de fortes disparités selon les communes.

- > Les **recettes fiscales** des communes wallonnes s'établissent à 2,5 EUR milliards selon les budgets 2018 (soit 703 EUR par habitant) et contribuent à près de la moitié du financement du budget ordinaire. Les taxes dites additionnelles (principalement l'IPP et le précompte immobilier) procurent 79% des recettes fiscales, tandis que le solde provient de taxes spécifiquement locales (taxe sur les déchets, sur l'occupation du domaine public...). En province de Hainaut, les recettes fiscales inscrites au budget 2018 correspondent à **664 EUR par habitant**, un montant qui a augmenté de +1,7% par an en moyenne au cours de la mandature (contre 4,1% pour l'ensemble des communes wallonnes). Les **additionnels à l'IPP** représentent **251 EUR par habitant** (moyenne régionale: 271 EUR/hab.) et les **additionnels au précompte immobilier, 236 EUR par habitant** (moyenne régionale : 265 EUR/hab.).
- > Depuis le resserrement des conditions d'équilibre imposé à l'exercice propre par les autorités de tutelle en 2014, la quasi-totalité des communes wallonnes présentent un budget 2018 en équilibre à l'exercice propre. En province de Hainaut, **l'excédent des communes à l'exercice propre** correspond à **18 EUR par habitant**. Cet excédent à l'exercice propre a augmenté de **+43,1% par an** en moyenne au cours de l'actuelle mandature (moyenne régionale: + 32,3% par an). À **l'exercice global**, le solde dégagé par les communes hennuyères dans les budgets 2018 s'établit à 93 EUR par habitant. Bien qu'excédentaire, le solde à l'exercice global subit, comme quasi partout en Wallonie, une érosion progressive (-8,1% par an) en raison de l'impact du résultat relatif aux exercices antérieurs (boni ou mali reporté) et du poids croissant de la cotisation de responsabilisation (imputée jusqu'à présent aux exercices antérieurs).
- > Au cours de la présente mandature, les **investissements communaux** ont enregistré une évolution assez atypique en Wallonie. En effet, après avoir enregistré deux baisses successives de plus de 15% en 2013 et 2014, les projets d'investissement ont connu un premier rebond de 9,5% en 2015, suivi d'une forte hausse (+25%) en 2016, puis d'un nouveau recul de 6,4% en 2017 et, finalement, d'une progression de l'ordre de +5% en 2018. En province de Hainaut, les investissements budgétisés pour 2018 s'élèvent à **504 EUR par habitant** (moyenne régionale: 464 EUR/hab.), soit une progression de +2,5%. Sur l'ensemble de la mandature, le taux de croissance moyen annuel des investissements dans les budgets des communes s'établit à +2,2%. Plus d'un **tiers du montant total des investissements budgétisés concerne la voirie (35,83%)**. Suivent ensuite dans le top 5 des domaines d'investissement: la culture, les loisirs et les cultes; l'économie; l'administration générale et la salubrité publique.
- > Pour plus d'infos, voir tableau «Communes de la province de Hainaut» joint en annexe.

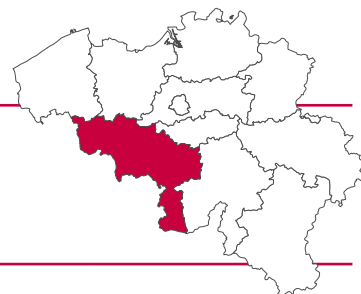
Research

Geert Gielens: geert.gielens@belfius.be
+32 2 222 70 84

Arnaud Dessoay: arnaud.dessoay@belfius.be
+32 2 222 31 16

Anne-Leen Erauw: anne-leen.erauw@belfius.be
+32 2 222 56 10





Communes de la province de HAINAUT Budgets 2018 et évolution sur 6 ans

Service ordinaire	Budgets 2018	en EUR/hab.	Tx croiss. 2017-2018	Tx croiss. 2012-2018
Personnel		586	2,3%	-0,8%
Fonctionnement		209	2,4%	0,0%
Transferts		516	2,6%	2,9%
CPAS		159	5,5%	0,9%
Zone de police		156	-1,9%	-0,1%
Zone de secours		61	2,3%	-
Autres dotations		139	-7,5%	5,3%
Dettes		173	2,0%	1,7%
Prélèvements		3	-19,0%	18,2%
Total dépenses ordinaires		1.487	2,3%	1,0%
Fiscalité		664	0,4%	1,7%
Add IPP		251	0,3%	1,7%
Add Pri		236	1,4%	0,8%
Autres taxes add.		12	1,9%	-1,2%
Taxes locales		165	-0,9%	3,8%
Fonds - Dotations		439	3,1%	0,9%
Subsides		250	1,9%	2,0%
Prestations		76	0,6%	1,4%
Produits financiers		39	4,4%	-13,9%
Prélèvements		37	96,5%	30,7%
Total recettes ordinaires		1.505	2,8%	1,7%
Solde ex. propre		18	61,1%	43,1%
Dép. ex. antérieurs		21	25,9%	-3,2%
Dép. prélèvements		10	-23,8%	-20,2%
Dep. ex. global		1.518	2,4%	0,6%
Rec. ex. antérieurs		107	2,1%	-9,3%
Rec. prélèvements		0	47,8%	-56,9%
Rec. ex. global		1.612	2,7%	-0,2%
Solde ex. global		93	9,1%	-8,1%
Service extraordinaire - Investissements	Budgets 2018	en EUR/hab.	Tx croiss. 2017-2018	Tx croiss. 2012-2018
	Communes	504	2,5%	2,2%
Ventilation fonctionnelle 2018 (En % total)	Administration générale		12,44%	
	Police		0,21%	
	Incendie		0,04%	
	Voirie		35,83%	
	Economie		14,02%	
	Enseignement		6,36%	
	Culture-Loisirs-Cultes		18,45%	
	Aide sociale		0,97%	
	Salubrité publique		11,66%	
	Non ventilable		0,01%	